

Nous nous engageons à répondre aux besoins des Annéciens à chaque étape de leur vie et dans leur quotidien.

DEVELOPPER LES MODES DE GARDE DES TOUT-PETITS

Annecy figure parmi les villes de France où le taux d'activité professionnelle féminin entre 25 et 34 ans est des plus élevés. D'où l'importance d'offrir des modes de garde souples et variés. Nous proposons d'ores et déjà près de 700 places en crèches municipales, familiales ou associatives, halte-garderies et chez les assistantes maternelles. Notre capacité d'accueil est globalement équivalente au nombre de naissances annuelles de bébés annéciens. Nous nous engageons à aller plus loin en offrant des horaires plus souples et en créant 100 nouvelles places au cours du mandat, tous modes de garde confondus.

RENOVER TOUTES LES ECOLES

Quand l'enfant grandit, nous avons à cœur de lui offrir un premier cadre d'apprentissage agréable et fonctionnel. Nous rénovons ainsi tous les groupes scolaires. Après Vaugelas, le Parmelan, les Teppes, le Quai Jules, et la réalisation de la Paririe, nous nous engageons à restructurer Les Fins dès le début du mandat puis Carnot.

LANCER UNE CARTE « AVANTAGES » POUR LES JEUNES

Pour nous, l'épanouissement des jeunes passe aussi par un accès facilité aux loisirs et à la culture. Nous nous engageons à créer une carte-avantages « culture, sport, transport » destinée aux 12/20 ans. Une carte unique offrant des conditions préférentielles pour emprunter le bus, accéder à la piscine-patinoire, aux spectacles...

Plus encore pour les jeunes c'est:

Réaliser une aire de street (reproduction d'une place publique conviviale avec ses bancs en béton, ses escaliers...) dès juin aux Marquisats.

Soutenir activement le « Brise-Glace, Scène de musiques actuelles » qui propose depuis dix ans, des studios de répétition et d'enregistrement mais aussi un centre de ressources musicales, une salle de concerts et un club de 120 places.

CREER UN LIEU DE RENCONTRES POUR LES SENIORS

Nous ouvrirons un lieu de convivialité dans le quartier de Novel. Un lieu d'accueil et de rencontres où les seniors pourront également obtenir une aide aux démarches administratives et pratiquer différentes activités sportives et culturelles.

Plus encore pour les seniors c'est:

Développer de nouveaux services à la personne pour faciliter le maintien à domicile

Faciliter les déplacements en bus des plus de 65 ans aux revenus les plus faibles

REPOUDRE AUX PREOCCUPATIONS QUOTIDIENNES

RENDRE LA VILLE ENCORE PLUS SURE...

A Annecy la délinquance sur la voie publique est en baisse constante. Cinq ans après son installation, le système de vidéosurveillance, qui traite chaque jour des dizaines de faits en matière de gestion urbaine (accident, malaises, régulation de difficultés de circulation...) et qui

vient en appui à l'important travail de la police municipale, apporte la preuve de son efficacité. Ce dispositif se renforce cette année de sept caméras mobiles, installées dans un premier temps à Novel, et nous nous engageons à poursuivre cet effort dans le respect du « bon usage » de ce dispositif. Nous venons ainsi de signer la première charte d'utilisation de France.

... ET PLUS ACCESSIBLE

Soucieux de rendre la ville plus facile aux personnes atteintes d'un handicap, nous poursuivrons dans cette voie. Nous venons de mettre en place la commission communale pour l'accessibilité. Nous continuerons les travaux pour abaisser les bordures des trottoirs au droit des passages protégés dans tous les quartiers. Mais nous voulons aussi créer de nouvelles places de stationnement, adapter les feux tricolores pour les déficients visuels, améliorer davantage encore l'accessibilité dans les bâtiments publics...

AMELIORER LES LIAISONS INTER-QUARTIERS

Nous améliorerons les liaisons d'est en ouest de la ville au niveau des quartiers Galbert et Bellevue.

AMENAGER DES ESPACES DE CONVIVIALITE

Il manque à Annecy un lieu convivial où les Annéciens pourraient se retrouver en famille ou entre amis pour fêter un anniversaire, un mariage, un lieu qui pourrait aussi accueillir régulièrement des « thés dansants »...

Ce lieu ? C'est une salle des fêtes que nous nous engageons à aménager.

Nous nous engageons aussi à réaliser et conforter les terrains de jeux de boules dans les quartiers pour favoriser les échanges entre générations

RENFORCER L'ECOUTE POUR DES REALISATIONS PARTAGEES

A Annecy, la consultation des habitants est une tradition que nous renforcerons pour dessiner ensemble l'avenir. Nous rencontrerons les habitants des quartiers concernés avant chaque chantier. Nous permettrons ainsi, au plus grand nombre, de donner un avis sur des projets, des aménagements... Nous établirons une charte de «la démocratie locale » qui donnera, en toute transparence, les règles de ces échanges entre la Municipalité et les Annéciens, la manière dont seront pris en compte les différents avis... Nous développerons des commissions extra-municipales pour mieux partager, avec les Annéciens, les diagnostics et les décisions de la Municipalité.

LOGEMENT : UNE REPONSE ADAPTEE AUX BESOINS DE CHACUN

200 logements à prix maîtrisés

Les classes moyennes ont de vraies difficultés pour se loger. Nous avons donc décidé de lancer une expérience originale, intermédiaire entre l'accession libre et sociale. Nous allons proposer en 2009, sur l'ancien terrain de l'école des Salomons, 33 logements neufs à 2650€/m². Nous avons passé un accord avec un promoteur et une banque. Nous cédon au premier le terrain en deçà de sa valeur foncière. Il accepte en échange de limiter le prix de vente du m². Et la seconde propose des prêts longue durée à taux très attractifs. Nous nous engageons à construire au moins 200 logements à prix maîtrisés sur ce mandat.

PRESERVER LA MIXITE SOCIALE

Annecy se singularise par la volonté nette de préserver une vraie mixité sociale et une qualité de ville qui lui est chère. Les principaux programmes de construction à venir, comme les précédents, intègrent tous du locatif social, de l'accession aidée et de l'accession privée. Ce sera le cas dans le quartier de la Gare. Dès le déménagement du Sernam cette année, les six bâtiments qui seront construits abriteront 223 appartements, dont 83 studios pour étudiants, mais aussi 400m² de commerces. Il en sera de même du futur quartier des Trésums, sur l'actuel terrain du centre hospitalier. Le projet comptera 140 logements en locatif social, 488 en accession à la propriété, un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, un hôtel et un parc public de plus de trois hectares, équivalant aux jardins de l'Europe.

20% DE LOGEMENTS SOCIAUX A LA FIN DU MANDAT

Annecy se singularise aussi par une politique active en faveur du logement social, indispensable au maintien de l'emploi dans notre ville. Nous avons construit plus de 220 logements sociaux sur ces trois dernières années. 400 supplémentaires seront bâtis d'ici 2010. Nous voulons atteindre les 20% prévus par la loi de solidarité et de renouvellement urbain d'ici la fin du mandat.

ANNECY ENTREPRENANTE

UN RAYONNEMENT TOUJOURS PLUS FORT

Nous renforcerons les atouts qui font l'attractivité d'Annecy. Aider au dynamisme économique et créer les conditions idéales pour l'accueil des entreprises les plus performantes sont des enjeux majeurs pour le maintien de notre qualité de vie.

AMELIORER L'ACCES A ANNECY

L'amélioration de la desserte d'Annecy passera, par plusieurs projets d'envergure, qui dépassent le cadre purement local et favorisent du même coup le rayonnement régional de la ville et son attractivité. En 2009, il faudra ainsi une demi-heure aux Annéciens pour rejoindre Genève après la mise en service du dernier maillon de l'A41. En attendant la modernisation de la voie ferrée, cet équipement permettra d'améliorer la desserte Annecy/Genève par transports collectifs réguliers. A plus longue échéance, alors que son tracé a été arrêté en mars dernier par le ministère de l'Équipement et des Transports, la liaison ferroviaire Lyon-Turin aura, elle aussi, un impact sur l'accès à la commune. La création d'une ligne nouvelle à grande vitesse entre Saint-Exupéry et Chambéry, et le doublement de la ligne Aix-les-Bains/Annecy, permettra de gagner une demi heure entre Annecy et Paris et de ramener le trajet par TGV direct entre ces deux villes à trois heures environ. Il faudra par ailleurs compter 1h30 en TER pour rejoindre Lyon en train contre plus de deux heures aujourd'hui.

REALISER LE TUNNEL SOUS LE SEMNOZ

Le tunnel sous le massif du Semnoz, permettra, d'ici à 2013, de désengorger l'axe Avenue du Rhône / Crêt du Maure / Marquisats, en absorbant le trafic de transit. Une bouffée d'oxygène incontestable sachant que 25 000 véhicules circulent en moyenne chaque jour sur la RD1508 (ex RN508), sur la rive ouest du lac. Sa construction permettra aussi de développer une offre de transport en commun en site propre en direction de Sevrier, Saint-Jorioz... Le tunnel participera de même à l'aménagement du territoire et devra être accompagné d'une maîtrise stricte de l'urbanisation autour du lac.

SOUTENIR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

CONFORTER LES EMPLOIS INDUSTRIELS

Nous renforcerons la position d'Annecy comme chef lieu de département. Et tout faire pour conforter les emplois industriels par la requalification de la Zone de Vovray ou encore le

rapprochement universités-entreprises, soutenir les plate-formes logistiques et les pôles de compétitivité. Nous favoriserons aussi la création d'un pôle d'activités autour de l'industrie du sport

PROMOUVOIR LES PEPINIÈRES D'ENTREPRISES

Nous accompagnerons le développement des entreprises en favorisant la recherche, la création de pépinières, comme Galiléo qui sera agrandie à Chavanod, ou Citia Entreprises à Annecy. Nous voulons aussi inciter à la construction d'immeubles de bureaux pour les activités tertiaires et oeuvrer au développement des parcs d'activité économique.

TRAVAILLER AVEC LES COMMERCANTS ET LES ARTISANS

Nous créerons un dialogue permanent pour associer les professionnels aux projets de la Ville dans chaque quartier, en complément du plan FISAC.

DEVELOPPER LE POTENTIEL ECONOMIQUE DU CINEMA D'ANIMATION

Le Festival et le Marché international du film d'animation offrent à l'agglomération d'Annecy toute la légitimité que confère le premier événement mondial dans le domaine de l'animation pour développer une activité pérenne dans les domaines de l'image. Le projet « Citia, la cité de l'image en mouvement », lancé au début des années 2000, s'articule autour de la culture, l'économie et la formation-recherche. Une pépinière d'entreprises dédiée aux métiers de l'image a vu le jour. Nous nous engageons aujourd'hui à développer une économie locale fondée sur l'image en mouvement et à créer un réseau des villes de l'image pour favoriser les échanges de savoir faire.

MODULER LE STATIONNEMENT

Nous adapterons les politiques horaires et tarifaires (étendre les plages de stationnements dans certaines zones par exemple)

Nous augmenterons nos capacités de stationnement (nouveaux parkings relais, parking souterrain du centre de Congrès,...)

RENFORCER LES COOPERATIONS

Pour qu'Annecy rayonne encore plus fort, nous intensifierons le partenariat avec les autres villes de la région au sein du réseau des villes et agglomérations de Rhône-Alpes. Mais également à développer les relations avec Genève.

DONNER TOUTE SA PLACE A LA CULTURE

L'animation culturelle vient renforcer l'attractivité de la ville et générer des retombées indirectes importantes pour toute l'économie locale. Nous soutiendrons la modernisation du théâtre de Bonlieu, lancée par la C2A, afin de continuer à offrir une programmation culturelle qui place Annecy au 3ème rang des Scènes Nationales de France. Nous voulons enfin, construire une nouvelle bibliothèque dans le quartier de la Prairie.

UN NOUVEAU CENTRE D'EXPOSITIONS ET DE CONGRES

Parce que la beauté d'un site reste un argument déterminant dans le choix d'une destination de congrès et de séminaire, nous avons décidé de doter notre bassin de vie d'un nouveau centre d'exposition et de congrès pour répondre à la demande. Annecy dispose déjà d'équipements de choix mais il lui manque une structure pour augmenter et diversifier son offre. Nous mettrons à disposition de la C2A le terrain Baleydière pour permettre sa réalisation.

LE HARAS, TERRE DE L'IMAGE EN MOUVEMENT

La situation remarquable du haras doit faire de ce lieu un centre de vie à la fois pour la population locale dans toute sa diversité mais aussi pour les nombreux visiteurs. Nous proposerons à nos partenaires de porter un projet autour de l'image en mouvement (animation interactivité, multimédia,...). Nous créerons un lieu d'exposition de dimension internationale, des espaces de représentation et d'échanges, de détente et de restauration, au milieu d'un parc de qualité ouvert au public.

Les Annéciens sont naturellement attachés à leur environnement. Depuis plus de cinquante ans, tous les maires d'Annecy en ont fait une priorité. Ce n'est pas un hasard si nous vivons au bord du lac « le plus pur d'Europe », avec, aujourd'hui, des rives toutes accessibles au public. Nous pouvons être fiers des distinctions qui soulignent la qualité des espaces verts, du patrimoine et de la propreté urbaine.

Chacun connaît aujourd'hui l'urgence à agir pour freiner le réchauffement climatique. Nous avons déjà mis en place un programme d'actions baptisé Agenda 21. Nous allons l'amplifier et nous souhaitons que chacun se l'approprie et en soit acteur. Nous voulons qu'Annecy soit, demain, avec vous, une ville où l'excellence environnementale fait référence en France

ANNECY RESPECTUEUSE DE SON ENVIRONNEMENT

UNE VISION GLOBALE POUR UN AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Face à l'urgence environnementale, nous devons conjuguer une vision globale et des actions à l'échelon local

ZOOM SUR La Loi Littoral

A la suite d'un amendement Parlementaire, les protections de la loi littoral autour du lac d'annecy sont en passe

d'être redéfinies. Cet amendement doit être retiré.

Seule la Loi littoral peut garantir, à long terme, une maîtrise de l'urbanisation de notre bassin de vie et de la protection de notre environnement. De même, le lac d'Annecy doit rester la propriété de l'Etat et sous sa protection.

Nous empruntons le lac à nos enfants : c'est un bien sacré qu'il nous appartient de préserver des appétits de court terme.

PROTEGER LE LAC

Pour préserver la pêche et l'écosystème, il faut modifier le mode de propulsion des bateaux à moteur à essence d'ici dix ans, en lançant un programme de substitution par le GPL ou l'électricité et par le diesel propre pour les gros bateaux à passagers.

Mais il ne faut pas oublier la qualité des eaux de rivières. Annecy impulsera toutes les actions utiles pour maintenir la qualité de l'eau du Thiou, de l'Isernon et de tout le bassin versant du Fier.

LANCER UN « PLAN CLIMAT »

Nous voulons engager Annecy de manière déterminée dans la lutte contre le réchauffement climatique. Pour cela, nous devons réduire de manière rapide notre production de gaz à effet de serre :

En sensibilisant la population à la lutte contre les gaspillages de matières premières et l'utilisation de produits polluants : devenons les acteurs quotidiens de notre environnement

En engageant une démarche Haute Qualité Environnementale sur tous les bâtiments publics en généralisant nos réalisations de l'Arcadium (ex hall des expositions) et de la salle Chatenoud, vers des bâtiments ne consommant plus d'énergie fossile

En mettant en œuvre un plan solaire ambitieux visant à assurer l'autonomie énergétique des bâtiments, associé à une isolation efficace du bâti. Le diagnostic établi cet hiver par la thermographie aérienne permettra de visualiser les déperditions de chaleur des constructions. La Ville aidera les propriétaires qui s'engageront dans cette voie de la responsabilité écologique. En devenant une ville d'excellence environnementale, développant les expérimentations de techniques nouvelles (ex : terrains de sports synthétiques économisant les traitements chimiques et d'arrosage)

LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU QUOTIDIEN

AMELIORER LE CONFORT DE VIE

Nous poursuivrons les aménagements de zones « 30 » pour sécuriser les déplacements et améliorer le stationnement dans tous les quartiers.

Nous aménagerons l'avenue de Genève, en particulier le carrefour avec la rue Carnot et le Boulevard du Lycée en améliorant les déplacements doux, mais aussi le stationnement. Nous requalifierons également l'avenue de Cran, le boulevard de la Rocade et l'avenue de France en créant un environnement plus urbain avec la transformation de l'éclairage public, un traitement paysager, une sécurisation des traversées piétonnes. Nous supprimerons, également, l'ensemble des carrefours à feux pour les remplacer par des giratoires sur l'axe avenue du Rhône, avenue Boschetti, avenue du Crêt du Maure, boulevard de la Corniche dans le cadre du plan Etat-Région. Et ce pour plus de fluidité du trafic, moins de nuisances sonores et atmosphériques.

REALISER UN POLE MULTIMODAL A LA GARE EN REQUALIFIANT LE SITE DU SERNAM

Nous allons créer, dans les deux ans, un pôle d'échanges multimodal, c'est à dire un espace permettant d'emprunter simplement, en un seul lieu, différents modes de transports (train, cars, bus urbains, taxis et vélos) dans un cadre fonctionnel.

ADAPTER LE PLAN DE CIRCULATION

Le plan de circulation, rendu obligatoire par la loi l'air, était indispensable pour préserver notre avenir. Mais il n'est pas figé. Nous devons toujours travailler pour le rendre plus lisible et l'adapter aux nouveaux besoins.

PROPOSER DE NOUVEAUX SERVICES UN SERVICE D'AUTOMOBILES PARTAGEES

Le principe est simple. La Ville met à disposition des usagers un certain nombre de véhicules dans les parkings municipaux. Les personnes intéressées adhèrent à ce service et peuvent ainsi réserver une voiture en fonction de leurs besoins.

UN SERVICE DE VELOS PARTAGES

Le principe est identique et pourrait prendre exemple de ce qui existe à Lyon, Rennes ou Paris.

PRESERVER LE PATRIMOINE

Nous revendiquons la poursuite d'une politique patrimoniale ambitieuse. Nous allons rendre piétonne et réaménager l'esplanade du château, rénover ses façades avec la C2A, mais aussi offrir l'accès gratuit à sa cour. Nous avons la volonté de garder à la Vieille Ville son statut de référence de réhabilitation patrimoniale, en collaboration avec les résidents et les professionnels du quartier. Nous continuerons à veiller avec soin et rigueur à tout ce qui fait son charme. Dans ce prochain mandat, nous rénoverons, par ailleurs, l'Eglise Saint Maurice

COMBINER DIVERTISSEMENT ET HAUTE QUALITE ENVIRONNEMENTALE

Fidèle à notre engagement, nous avons opté pour une réhabilitation « verte » de l'Arcadium (ancien hall des expositions) avec toiture végétalisée (excellent isolant thermique), panneaux photovoltaïque (pour produire de l'électricité), récupération des eaux pluviales (pour l'entretien des terrains de jeux du boulodrome)... Ce nouvel équipement accueillera ses premiers concerts à partir de mars 2009 dans d'excellentes conditions.

CREER UN TRAM/TRAIN POUR ANNECY

Nous allons porter un projet ambitieux de développement des transports sur le bassin du lac d'Annecy pour offrir à l'horizon 2020 un réseau au service d'une mobilité durable. Il s'agit donc tout à la fois de réaliser dans le même mouvement :

- _ Un « tram train » pour les déplacements quotidiens de Groisy à Saint-Jorioz et de Seynod à Epagny et à La Balme de Sillingy en utilisant la voie ferrée existante de la gare d'Annecy vers Pringy, Argonay, Saint-Martin d'un côté, et vers la zone industrielle de Vovray de l'autre ; puis en créant des voies de tramway sur la RD 1508 en direction de Saint-Jorioz, et sur les voies réservées actuellement aux bus en direction du nouvel hôpital; et enfin de Metz-Tessy et Epagny.
- _ Un tunnel routier sous le Semnoz pour terminer le contournement routier d'Annecy pour le trafic de transit et libérer les bords du lac des voitures et des poids-lourds
- _ La maîtrise de l'urbanisation par l'approbation d'un schéma de cohérence territoriale qui assure une maîtrise de l'urbanisation de la cluse du lac

CONSTRUIRE UN ECO-QUARTIER

Un éco quartier est un quartier urbain, conçu de façon à minimiser son impact sur l'environnement, visant l'autonomie énergétique, et en cherchant à diminuer son empreinte écologique. Il s'agit d'une démarche intégrée associant une réflexion sur les transports, sur l'entretien des bâtiments, sur leur consommation en énergie fossile et en eau, sur la convivialité et l'entraide entre les habitants. C'est cette problématique que nous allons mettre en œuvre dans l'aménagement du secteur Vallin-Fier, entre l'Avenue de Genève et le Bouvard du Fier: une qualité de vie et un confort remarquables associées à un respect de l'environnement exemplaire.